



### Réunion de bureau du 31 janvier 2023

Membres présents : MM. BOURGEOIS Serge, BRUNET Jean Christophe, FONTENIL Benoît (visioconférence), HURST Laurent, MENANTEAU Johnny, MILLET Nicolas, MOREAU Patrick, SORIGNET

Invités présents : Mmes BARROT Pierrette, PERROGON Chloé. MM. GARDERES Henri. WAILLIEZ David.

Invité excusé : M. ATEBA Karl.

Assiste : M. BOLLATI Jean-Luc (secrétaire général).

1 Approbation du procès-verbal n°8 du 8 novembre 2022.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 Point sur les effectifs au 31 janvier 2023.

Arbitres fédéraux : 3 (1 Fédéral 4, 1 Fédéral Assistant 2, 1 Fédéral Assistant 3).

Arbitres régionaux : 24 (4 Régional 1, 4 Régional 2, 9 Régional 3, 1 Assistant Régional 1, 1 Assistant Régional 2, 2 Assistant Régional 3, 2 Ligue Féminine, 1 Ligue JAL, 2 Ligue candidat, 1 Ligue candidat Assistant, 2 Ligue Candidat JAL.).

Arbitres départementaux : 114 (12 District 1, 21 District 2, 26 District 3, 3 District 4, 8 District Assistant 1, 12 District Assistant 2, 7 District Féminine, 10 District Stagiaire, 7 District JAD, 8 District Jeune Stagiaire).

3 Point sur la FIA et sur l'examen des arbitres stagiaires des 27 et 29 janvier 2023.

FIA.

Elle a eu lieu à ROYAN, le vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 janvier 2023. Mme PERROGON Chloé et M. BRUNET Jean-Christophe ont participé à l'encadrement de cette formation dirigée par M. MAHAOUDI Hakim.

15 stagiaires sur 16 ont participé à cette formation.

Examen arbitres stagiaires (FIA de ROYAN des 13, 14 et 15 janvier 2023).

11 arbitres présentés dont 1 arbitre féminine, 11 reçus.

4 jeunes arbitres présentés dont 2 jeunes arbitres féminines, 4 reçus.



2 candidats arbitres pour reprise d'activité (article 38 du règlement intérieur de la CDA), 2 reçus.

Ces arbitres devront enregistrer leurs licences auprès de leurs clubs respectifs. Le secrétariat du district a fait le nécessaire en ce sens.

4 Point sur les tests physiques et théoriques.

L'ultime rattrapage du test physique T.A.I.S.A. sera réalisé lors du stage obligatoire du 25 février 2023 et le 10 mars 2023 pour le test théorique.

5 Échanges avec M. WAILLIEZ David.

M. David WAILLIEZ propose d'assurer des formations d'accompagnateurs d'arbitres pour toutes personnes désireuses d'occuper cette fonction.

Il souhaite qu'une **Formation Initiale d'Arbitre** supplémentaire soit programmée sur notre territoire en avril ou mai, en cas de réussite la licence arbitre de ces candidats sera gratuite.

Il s'engage à contacter les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage de notre département.

Il précise que Mme Chloé PERROGON va être nommée chargée de mission.

6 Courriers.

Courriel du 16 novembre 2022 de l'ES TONNACQUOISE LUSSANTAISE, pris connaissance.

Courriel du 17 novembre 2022 de M. Ruddy ADALVIMART, pris connaissance. L'arbitre intègre la catégorie AD1 (article 25 du règlement intérieur de la CDA, passerelle assistant).

Notification de la commission de discipline en date du 25 novembre 2022, pris connaissance.

Notification de la commission de discipline en date du 2 décembre 2022, pris connaissance.

L'arbitre aura un retrait de 14 points sur sa charte de déontologie (règlement intérieur de la CDA annexe 1).

Courriel du 12 décembre 2022 de M. Enzo SANTIAGO, pris connaissance.

Deux notifications de la commission de discipline en date du 13 janvier 2023, pris connaissance.



8 Tour de table.

M. Nicolas MILLET informe les membres du bureau que M. - - n° de licence 1129320284, arbitre classé D4 a été déclaré en situation d'échec aux tests physiques TAISA des 2 octobre 2022 et 20 novembre 2022. Conformément à l'annexe 5 du règlement intérieur de la CDA, celui-ci ne pourra plus officier jusqu'au terme de la saison en cours. Une notification sera envoyée à l'intéressé et à son club d'appartenance.

M. Laurent HURST se félicite de la désignation de Mme Lisa GINDRAU comme assistante sur le match de coupe de France féminine NANTES FC 1 -CANNES AS 1 du 29 janvier dernier.

M. Johny MENANTEAU regrette que la mise en place des questionnaires « ELVABOX » est tardée, perturbant les préparations des candidats promotionnels ligue.

M. Jean-Pierre SORIGNET dresse un bilan des changements de dernière minute qu'il a pu opérer aux mois de décembre et janvier.

M. Serge BOURGEOIS souligne la qualité des interventions de Mme Chloé PERROGON lorsqu'elle s'est rendue dans le club de l'AS COZES pour une action arbitrale.

La séance est levée à 23h00.

Prochain bureau le 4 avril 2023.

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire

Jean-Christophe BRUNET